



Un passage levant

TRÈS PRATIQUE



Comme Renaud Yver, on peut être tenté de concevoir un grand réseau en tour de pièce, qui nécessite donc un accès à sa partie centrale. Pour cela, un passage levant est bien pratique, qui permet d'éviter une désagréable marche en canard.

Pour accéder au centre de son réseau, Renaud Yver a conçu trois passages levants, l'un d'entre eux, portant des voies d'accès aux coulisses, n'étant pas décoré.

Les fournitures nécessaires

- Plateau en bois et tasseaux rigidification
- Charnières d'ameublement
- Cornières en alu (ou cales en bois)
- Colle à chaud (pistolet)

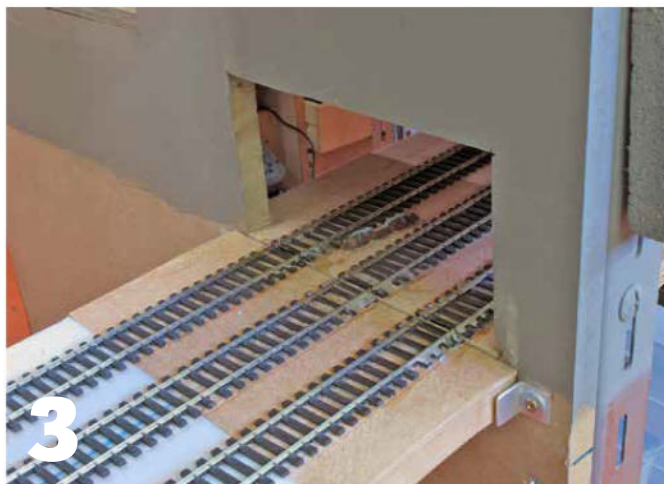
Chaque plateau mobile pivote grâce à des charnières. Elles sont vissées sur des cales d'épaisseur qui garantissent que les rails ne gêneront pas le mouvement. Pour mettre en place avec précision ces charnières, il est conseillé d'immobiliser provisoirement le plateau en position basse, par exemple à l'aide de tasseaux et serre-joints.





2

Ici, Renaud a opté pour une structure en cornières d'aluminium, destinée à recevoir la partie mobile supérieure, celle qui supporte la voie unique, en position basse. Il s'agit de garantir son bon positionnement. On peut aussi choisir un simple tasseau, sur lequel pourrait reposer le plateau abaissé.



3

Lorsque chaque plateau est correctement en place en position basse, bloqué latéralement et calé précisément en hauteur, on peut coller la voie, ici à l'aide de colle à chaud injectée au pistolet entre les traverses. Un espace de moins d'un millimètre entre rails fixes et rails mobiles doit être ménagé.

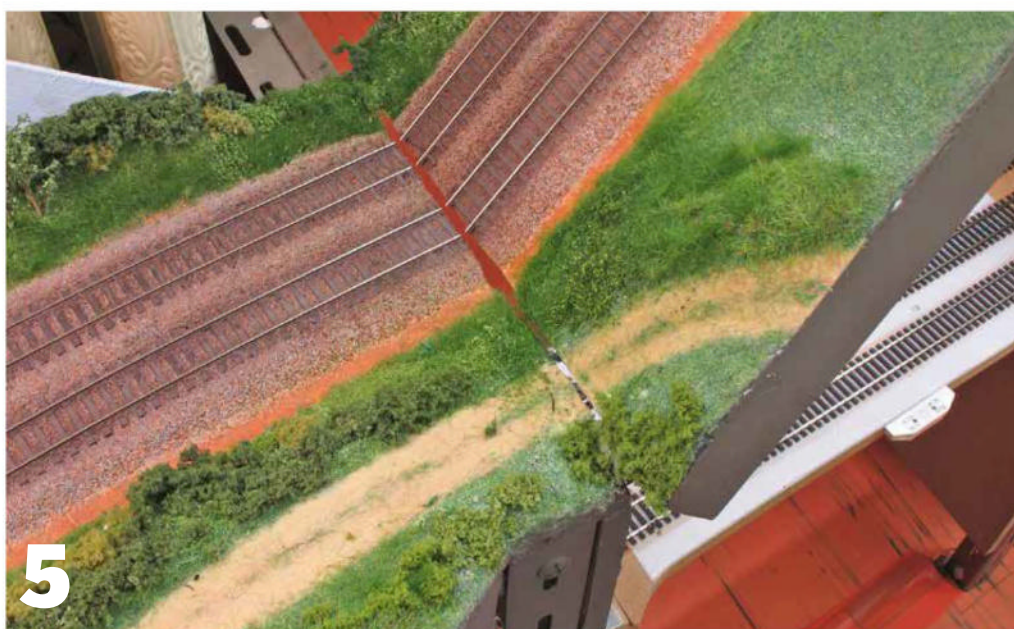


4

Pour alimenter la voie des parties mobiles, des fils électriques soudés aux rails sont taillés généreusement pour ne pas gêner le mouvement.

Astuce

Pour tenir chaque plateau en position haute, Renaud a correctement positionné des aimants de placards.



5

Renaud s'est même offert le luxe de décorer l'un de ses plateaux mobiles, et a donc dissimulé les charnières sous des floccages.

Mise en garde

Il est prudent de prévoir un système de coupure de l'alimentation des voies d'accès, lorsque le plateau est relevé.